
Communiqué

CNW: CODE 37
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION LE 22 JUIN 2010, À 10 H

Fonds Chantiers Canada-Québec, volet *Grandes Villes*

INVESTISSEMENT CANADA-QUÉBEC DE 11 965 026 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN RÉSERVOIR D'EAUX USÉES DANS LE SECTEUR DE MAIZERETS À QUÉBEC

Québec, le 22 juin 2010 – La ministre des Affaires intergouvernementales, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre de la Francophonie et ministre responsable de la région de Québec, l'honorable Josée Verner, au nom du ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, ainsi que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et député de Louis-Hébert, monsieur Sam Hamad, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, sont heureux d'annoncer, en compagnie du député de Jean-Lesage, monsieur André Drolet, que la Ville de Québec bénéficiera d'une aide financière conjointe de 11 965 026 \$, accordée en vertu du volet *Grandes Villes* du *Fonds Chantiers Canada-Québec*, pour la construction d'un réservoir d'eaux usées dans le secteur de Maizerets de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

Ces travaux permettront d'éviter les refoulements d'eaux usées et les débordements en temps de pluie dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles. La réalisation de ce projet bénéficiera à 14 480 personnes.

« Le projet de gestion des eaux usées du secteur de Maizerets était prioritaire et important pour les résidents et les commerçants du secteur. Comme ma collègue Sylvie Boucher, je me réjouis que notre gouvernement soutienne financièrement ce projet. En effet, le vaste plan d'action du gouvernement du Canada vise à relancer l'économie ainsi qu'à doter les collectivités des infrastructures modernes dont elles ont besoin », a déclaré la ministre Josée Verner.

« En appuyant financièrement ce projet dans le secteur de Maizerets, notre gouvernement va de l'avant afin de doter les municipalités du Québec d'infrastructures adaptées à nos réalités et axées sur le développement durable. Il s'agit d'un élément essentiel d'une économie moderne et créatrice de richesse. Par cette annonce, notre gouvernement fait le choix d'investir dans la qualité de vie et le mieux-être des citoyens et lègue à la Ville de Québec des infrastructures de qualité, dont nous devons être fiers », a ajouté le ministre Sam Hamad.

« Nous avons fait de la réfection des infrastructures une des priorités de notre administration. En investissant dans la construction de ce bassin de rétention, nous venons régler un problème qui perdurait, dans le secteur de Maizerets, depuis des décennies, a déclaré le maire de Québec, monsieur Régis Labeaume. Dès l'été 2012, nous serons en mesure d'offrir une solution aux problèmes de refoulement d'égout qui empoisonnaient la vie de nos concitoyens », a-t-il ajouté.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement admissible total de 17 947 531 \$. Les gouvernements du Québec et du Canada accordent chacun 5 982 513 \$, ce qui représente une aide financière gouvernementale totale de 11 965 026 \$, alors que la Ville de Québec participe au projet pour un montant de 5 982 505 \$.

Le volet *Grandes Villes* du *Fonds Chantiers Canada-Québec*, en vertu duquel les contributions des deux ordres de gouvernement sont équivalentes, vise à financer la réalisation de projets d'infrastructures dans les villes québécoises de 100 000 habitants et plus. Ces villes pourront, grâce aux sommes qui leur seront consenties, revitaliser leurs infrastructures, dont des stations d'épuration des eaux, des réseaux d'aqueduc ainsi que des centres culturels et sportifs.

Représentant un engagement sans précédent du gouvernement du Canada, le *Fonds Chantiers Canada-Québec* permet un financement stable et prévisible des projets d'infrastructures. Au Québec, près de 4 milliards de dollars seront attribués à ce chapitre.

La contribution annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Canada est consentie en vertu du *Plan d'action économique du Canada*. Pour de plus amples renseignements sur ce plan, consultez le site www.plandaction.gc.ca.

Pour plus de précisions sur le *Fonds Chantiers Canada-Québec* et la présentation de demandes de financement, consultez les sites www.chantierscanada.gc.ca et www.mamrot.gouv.qc.ca.

Also available in English: www.dec-ced.gc.ca.

– 30 –

Sources :

Ève Cardinal
Adjointe spéciale aux communications
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique Canada
819 997-3319

Alexandre Boucher
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
418 643-4810

Information :

Caroline Saint-Pierre
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2015

Jacques Perron
Service des communications
Ville de Québec
418 641-6210